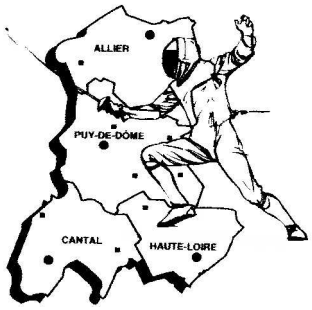

LA LIGUE D'AUVERGNE EN CHIFFRES

1 – PRESENTATION

A – Quelques éléments de comparaison

Au niveau national…

La région Auvergne représente **2,1% de la population française**. Les licenciés de cette même région représentent quand à eux **1,8% des licenciés de la FFE.** Aux regards des différents chiffres (nombre de licenciés, taux de pénétration, nombre de licenciés par club…), la Ligue d'Auvergne se situe en-dessous de la dans la moyenne nationale.

	AUVERGNE	MOYENNE NATIONALE	CLASSEMENT (31 Ligues)
Nombre de licenciés	1073	1902	23/31
Taux de pénétration	0,81	0,93	17/31
Nombre de clubs	18	25	22/31
Nombre de licenciés/club	60	76	23/31

Au niveau de sa zone, le Sud-est de la France…

Le Sud-est est une zone où l'escrime reste assez fortement implantée. Le taux de pénétration de l'escrime dans cette zone est de 0,99 licencié pour 1000 habitants. Avec 1073 licenciés pour 1 326 000 habitants, on compte 0,81 licencié pour 1000 habitants en Auvergne. Si cela correspond au 17ème rang national, c'est néanmoins le taux le plus faible observé dans le Sud-est de la France (si l'on excepte la Corse).

	Population	Nombre de licenciés	Taux de pénétration
AUVERGNE	1 326 000	1073	0,81
COTE D'AZUR	2 048 000	1918	0,94
CORSE	273 000	114	0,42
PROVENCE	2 702 000	2925	1,08
LYONNAIS	2 933 000	3324	1,13
DAUPHINE SAVOIE	2 970 000	2775	0,93
TOTAL	12 252 000	12129	0,99

B – La Ligue : ses départements, ses clubs, ses licenciés

L'escrime dans les départements auvergnats

	Licences 2008	Nombre de clubs	Nombre de licenciés par club	Habitants 2006	Taux de pénétration
3 Allier	272	3	91	344 000	0,79
15 Cantal	48	2	24	149 000	0,32
43 Haute Loire	230	5	46	216 000	1,06
63 Puy de Dôme	523	8	65	617 000	0,85
TOTAL	1073	18	60	1 326 000	0,81

Les clubs en Auvergne

N°	Club	Licenciés	Ville	Dépt
1	SALLE LAFOUCRIERE MONTLUCON	73	MONTLUCON	3
2	EPEE MOULINOISE	87	MOULINS	3
3	SOC. D'ESCRIME DE VICHY	112	VICHY	3
4	C.E. D'AURILLAC	36	AURILLAC	15
5	CERCLE ESCRIME DE MONTSALVY	12	MONTSALVY	15
6	LES DUELLISTES D'YSSINGEAUX	48	YSSINGEAUX	43
7	LES CADETS DU VELAY	66	VALS PRES LE PUY	43
8	CLUB D'ESCRIME MONISTROLIEN	36	MONISTROL/LOIRE	43
9	LES FLEURETISTES	23	CHOMELIX	43
10	AVANT-GARDE SIGOLENOISE	57	STE SIGOLENE	43
11	LA RAPIERE DE CHAMALIERES	85	CHAMALIERES	63
12	M.L.C. DE BILLOM	33	BILLOM	63
13	S.E. STADE CLERMONTOIS	125	CLERMONT FERRAND	63
14	C.E. F.A.C. COURNON	73	COURNON	63
15	C.E. U.S. ISSOIRIENNE	56	ISSOIRE	63
16	C.E. DE MOZAC	61	MOZAC	63
17	C.E. "LE NARVAL" ORCET	29	ORCET	63
18	CERCLE D'ESCRIME DE CHAMPEIX	58	CHAMPEIX	63

2- EVOLUTION DES EFFECTIFS

Evolution des licences de 1996 à 2008

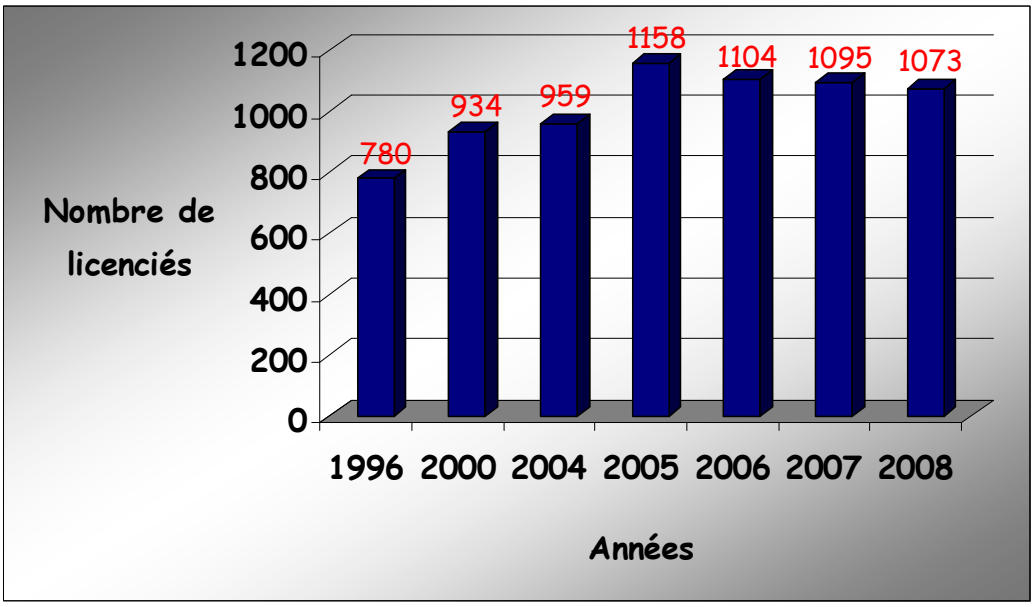

Entre 1996 et 2008, le nombre de licenciés a augmenté de 37,56% (soit 24 licenciés/an), une augmentation plus faible que sur le plan national (63,82%).

Le tableau ci-dessous compare l'évolution du nombre de licenciés en pourcentage, en France et en Auvergne, entre 2004 et 2008.

	Auvergne	France
2004-2005	20,75%	32,22%
2004-2008	11,89%	20,82%
2005-2008	-7,34%	-8,62%

La hausse du nombre de licenciés en Auvergne suite aux JO d'Athènes (2004-2005) a été moins importante qu'en France (20,75% contre 32,22%).

Au-delà de cette simple constatation, il est intéressant de voir que sur l'olympiade écoulée (2004-2008), la hausse reste bien plus faible qu'en France (35,63% contre 20,82%).

Cela s'explique par le fait qu'au cours des 3 années post-olympique (2005-2008), la Ligue d'Auvergne a, comme en France, perdu environ 8% de ses licenciés.

Evolution 2004/2008 des licences par département

	Licences		Evolution	
	2004	2008	Nombre	%
3 Allier	290	272	- 18	-6,21%
15 Cantal	79	48	- 31	-39,24%
43 Haute Loire	180	230	+ 50	27,78%
63 Puy de Dôme	410	523	+ 113	27,56%
TOTAL	959	1073	+ 114	11,89%

Les effectifs des quatre départements ont connu des évolutions différentes au cours de la dernière olympiade.

Par rapport à 2004, l'Allier a perdu 18 licenciés, soit 6,21% de ses effectifs. Pourtant, au cours des deux dernières années, le nombre de licenciés n'a pas diminué ; on comptait 273 licenciés en 2006. Cela voudrait dire que les JO d'Athènes n'ont pas eu l'impact escompté sur l'escrime dans l'Allier.

Dans le Cantal, les effectifs ont diminué de 39,24%. C'est la plus forte baisse enregistrée pour un département français (fermeture d'un club ?). En 2008, le Cantal est le département français qui compte le moins de licenciés après le Tarn et Garonne.

Avec 50 licenciés supplémentaires, la Haute Loire a enregistré la plus forte hausse de la région : + 27,78%.

Le Puy de Dôme a connu la même progression (+ 27,56%), une hausse plus forte que sur le plan national (+ 20,82%). Cela représente quand même 113 licenciés de plus qu'en 2004.

3 – LES PRATIQUANTS

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	Licences	(%)	Licences	(%)	Licences	(%)
2004	319	33,26%	640	66,74%	959	100%
2008	329	30,66%	744	69,34%	1073	100%
Evolution	2,19%		16,09%		11,47%	

Observations :

- Progression bien plus importante chez les hommes que chez les femmes.
- Parité Hommes/Femmes : forte diminution du pourcentage de femmes, qui reste cependant supérieur à celui observé en France (27,14% en 2008).
- Progressions inférieures à celles constatées sur le plan national, surtout chez les femmes (2,19% contre 21,89%).

Répartition des licenciés jeunes par catégories d'âge

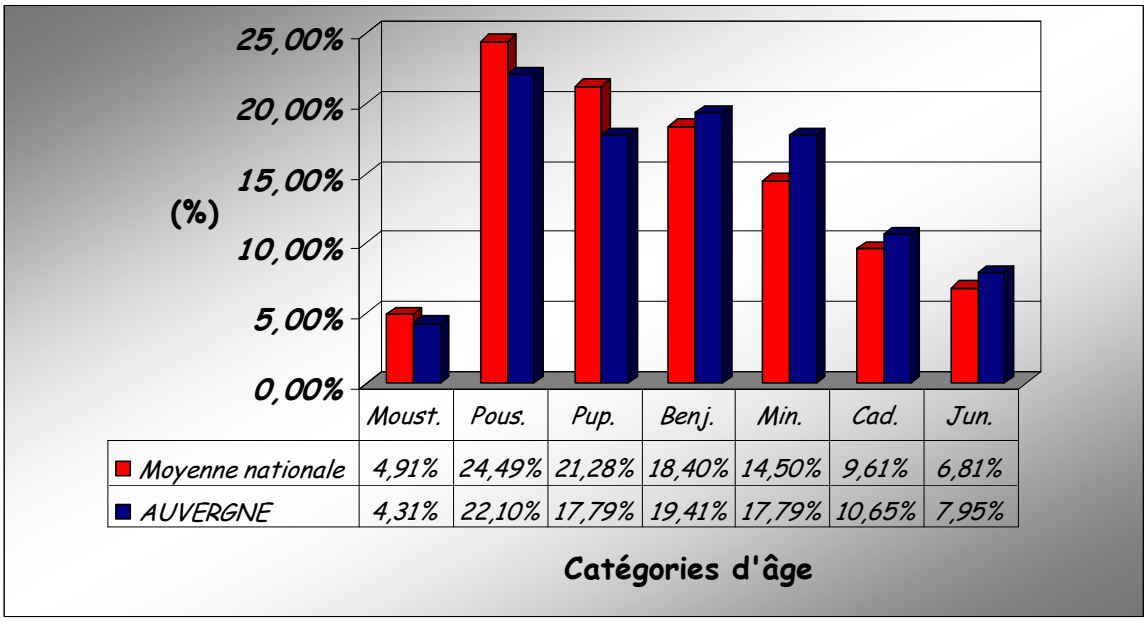

Ce graphique montre que la répartition des effectifs de jeunes par catégories d'âge en Auvergne ressemble sensiblement à celle de la moyenne nationale.

La Ligue d'Auvergne possède un pourcentage de poussins et de pupilles moins important qu'en France. En revanche, des benjamins jusqu'aux juniors, la tendance s'inverse. Au final on a donc une répartition plus homogène entre les différentes catégories d'âge.

Synthèse

AUVERGNE	CATEGORIES											TOTAL
	JEUNES									SENIOR		
	Moustique	Poussin	Pupille	Benjamin	Minime	Cadet	Junior	TOTAL	%	TOTAL	%	
FEMMES												
2004		15	27	27	24	12	21	126	39,5	193	60,5	319
2008	3	32	35	46	31	23	20	190	57,75	139	42,25	329
Evolution (%)	133,33		29,63	70,37	29,17	91,67	-4,76	50,79		-27,98		3,13
HOMMES												
2004		116	96	92	86	32	33	455	71,09	185	28,91	640
2008	29	132	97	98	101	56	39	552	74,19	192	25,81	744
Evolution (%)	38,79		1,04	6,52	17,44	75	18,18	21,32		3,78		16,25
TOTAL												
2004		131	123	119	110	44	54	581	60,58	378	39,42	959
2008	32	164	132	144	132	79	59	742	69,15	331	30,85	1073
Evolution (%)	49,62		7,32	21,01	20	79,55	9,26	27,71		-12,43		11,89

Remarques :

- La **faible augmentation du nombre de licenciés (11,89%) entre 2004 et 2008** s'explique par la diminution des licenciés adultes puisque la progression chez les jeunes est supérieure à celle de la moyenne nationale (24,86%)
- **La baisse du nombre de licenciés adultes** (-12,43%) tient essentiellement à la chute du nombre de licenciés chez les femmes (-28%).
- A l'inverse, on observe une **augmentation de 27,71% des licenciés chez les jeunes**. Si les effectifs masculins ont bien progressé (+21%), chez les femmes, ils ont augmenté de moitié.

Evolution des licences chez les jeunes :

- ***Chez les femmes :*** Augmentation considérable des effectifs chez les moustiques/poussines (+133%), les benjamines et les cadettes. Les catégories pupilles et benjamines ont bien progressé (+30%). Par contre, baisse des effectifs chez les juniors.

- ***Chez les hommes :*** Les effectifs ont progressé dans toutes les catégories d'âge, notamment chez les moustiques/poussins (+39%) et les cadets (+75%). A l'inverse, l'évolution chez les benjamins et surtout chez les pupilles est très peu significative.

- ***Au final :*** - une évolution marquée chez les plus jeunes (moustiques/poussins) mais surtout chez les cadets
  - une hausse plus faible (+20%) chez les benjamins et les minimes
  - une légère hausse chez pupilles et les juniors (moins de 10%)

Evolution du % Jeunes/Adultes :

- ***Chez les femmes :*** Très forte progression du pourcentage de jeunes licenciées (+18%), qui se rapproche de la moyenne nationale. En 2004, on dénombrait en effet plus de licenciés adultes que jeunes.

- ***Chez les hommes :*** Augmentation du pourcentage de jeunes (+3%), dû principalement à la faible hausse des licenciés adultes ; ce pourcentage reste toutefois légèrement inférieur à celui de la moyenne nationale.

- ***Au final :*** Une région où le pourcentage de jeunes a fortement progressé (passant de 61 à 69%), pas tellement par la hausse des licences jeunes mais plus par la très faible augmentation des licences adultes. Ce pourcentage se rapproche de celui constaté en France (72,95%).

4 – STRUCTURE DES CLUBS

Avec 1073 licenciés pour 18 clubs, la moyenne est de 60 licenciés par club.

	< 30	31-50	51-100	101-200	201-300	301-500	> 500	Total
Clubs	3	4	9	2	0	0	0	18
(%)	16,67	22,22	50	11,11	0	0	0	100

On constate qu'aucun club ne compte plus de 200 licenciés. L'Auvergne n'est pas un cas isolé puisque 14 des 31 Ligues connaissent la même faiblesse. Cependant, il faut noter que le plus gros club, le C.E. Clermontois ne compte que 125 licenciés. C'est l'un des deux seuls clubs qui dépasse la barre des 100 adhérents.

D'un autre côté, le nombre de petits clubs (moins de 50 licenciés) n'est pas très important : 7 clubs soit 39% des clubs de la région. Seulement 3 clubs comptent moins de 30 licenciés.
Il est néanmoins nécessaire que ces clubs se développent, pour leur assurer un avenir plus serein, mais également pour un développement harmonieux de notre pratique.

Le graphique ci-dessous compare la structure des clubs d'Auvergne à celle de la moyenne nationale.
Il montre bien le nombre important de clubs comptant entre 50 et 100 licenciés en Auvergne (50%). Il faudrait que quelques uns de ces clubs passent dans les tranches supérieures pour obtenir une courbe identique à celle de la moyenne nationale.

Structure des clubs en fonction du nombre de licenciés

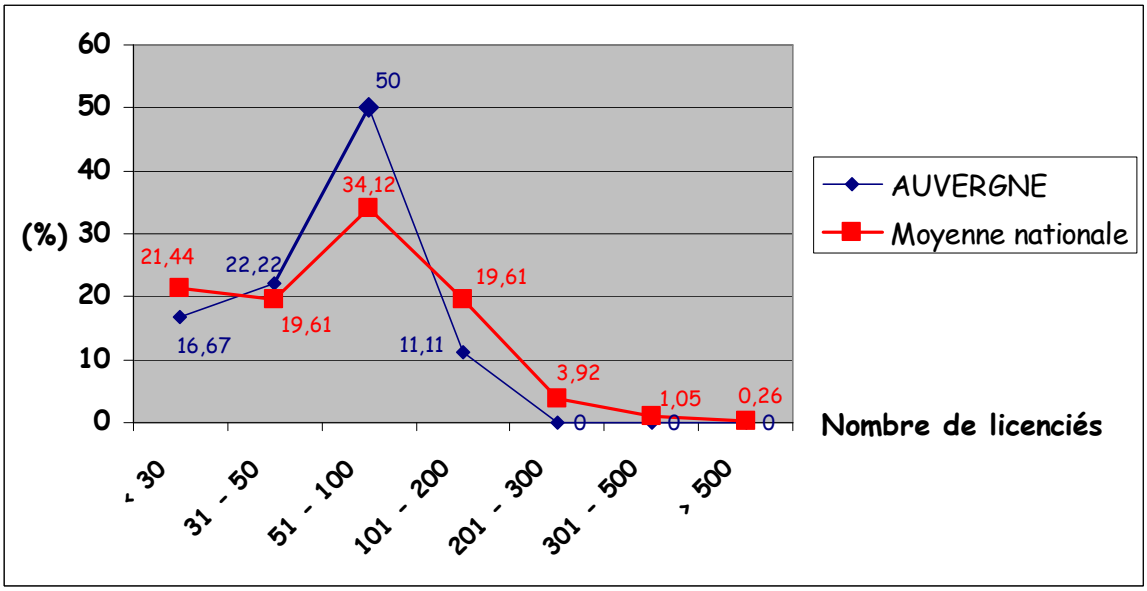

5 – PROPOSITIONS D'ACTIONS A REALISER

Au niveau des clubs :

➢ **Développer un gros club (+ de 200 licenciés)** dans la région, qui soit en quelque sorte le fer de lance de l'escrime auvergnate.
Préfecture de la région et seule ville de plus de 100 000 habitants (137 000 habitants), Clermont-Ferrand semble être la seule ville en mesure de relever ce défi.
La S.E. du Stade Clermontois, plus gros club du département (125 licenciés) devrait être le club qui va permettre de dynamiser l'escrime régionale.

Parallèlement à cela, chaque département devrait avoir au moins un club de plus de 100 licenciés pour développer une pratique de recherche de performance. Cela est déjà le cas dans l'Allier et le Puy de Dôme avec les clubs de Vichy et de Clermont-Ferrand. En revanche, on est encore loin de cet objectif dans les deux autres départements. Les clubs d'Aurillac (36 licenciés) et de Vals Près le Puy (66 lic.) sont les plus gros clubs des départements du Cantal et de la Haute Loire.

➢ **Densifier les clubs existants**, notamment dans le Cantal et la Haute Loire où le nombre de licenciés par club est inférieur à 50. Cinq des sept clubs de moins de 50 licenciés sont issus de ces départements.
A un niveau moindre, le Puy de Dôme est également concerné (65 licenciés par clubs en moyenne).
En étudiant de plus près la répartition de la population sur le territoire, nous verrons que ces petits clubs ont un potentiel de développement à exploiter.

➢ **Créer des clubs** dans les zones blanches et/ou dans les zones présentant une forte densité de population. Toutefois, il faut faire attention à ne pas créer de club n'importe où. Les clubs existants, notamment les plus petits, sont aussi les plus fragiles et ils ne doivent pas voir leur développement freiné par l'arrivée d'un club dans leur zone de chalandise.
L'analyse des frontières entre les départements et les régions est également essentielle, on ne peut pas étudier un département ou une région indépendamment des territoires alentours.

L'étude démographique et géographique de cette région, à travers notamment le découpage du territoire en pays et en agglomérations, va permettre de mettre en exergue certains axes possibles de développement.

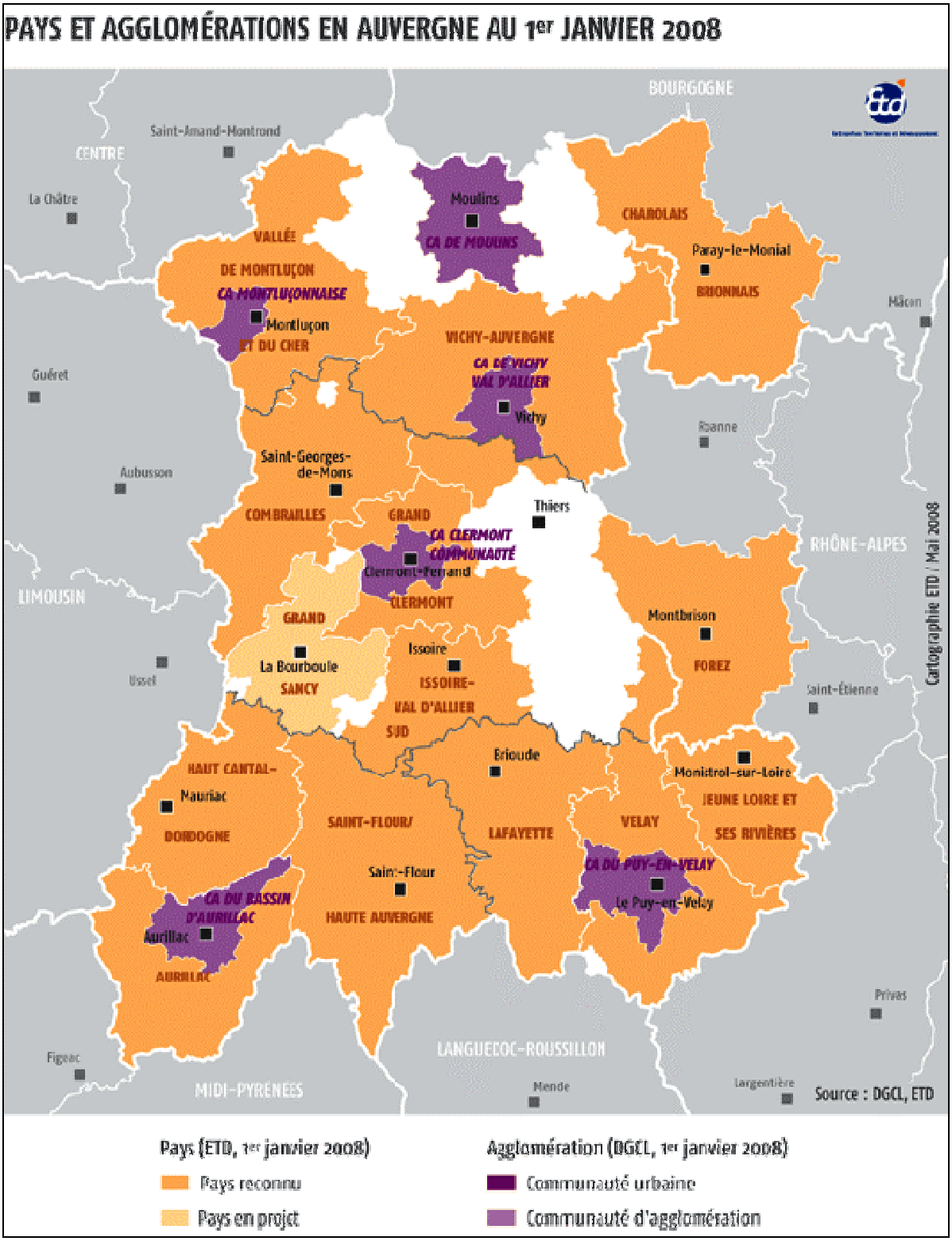

Les pays en Auvergne

Dept	Pays	Population	Densité	Nombre de clubs	Clubs (villes)	Licenciés	Total	Taux de pénétration
03	Vallée de Montluçon	114 534	52	1	Montluçon	73	73	0,64
	Vichy Auvergne	156 274	52	1	Vichy	112	112	0,72
63	Combrailles	42 118	22	0				
	Grand Clermont	386 932	293	6	Mozac	61	406	1,05
					Chamalières	85		
					Cournon	73		
					Clermont-Ferrand	125		
					Billom	33		
					Orcet	29		
	Grand Sancy	20 392	19	0				0
	Issoire - Val d'Allier Sud	48 495	47	2	Champeix	58	114	2,35
					Issoire	56		
43	Velay	92 153	48	2	Chomelix	23	89	0,97
					Vals Près le Puy	66		
	Jeune Loire et ses rivières	71 764	62	3	Monistrol sur Loire	36	141	1,96
					Ste Sigolène	57		
					Yssingeaux	48		
	Lafayette	45 196	24	0				
15	Saint Flour - Haute Auvergne	39 003	16	0				
	Haut Cantal - Dordogne	35 771	23	0				
	Aurillac	79 538	44	2	Aurillac	36	48	0,6
					Montsalvy	12		
	TOTAL	**1 132 170**		**17**		**983**	**983**	**0,87**

Remarque : Le club de Moulins (Epée Moulinoise) n'entre pas dans ce tableau puisque cette commune ne fait pas partie d'un pays :

Agglomération	Population	Clubs	Licenciés	Taux de pénétration
CA de Moulins	55 129	Epée Moulinoise	87	1,58

Voici les conclusions qui peuvent être tirées de cette analyse au niveau de la région et de ses départements…

Allier :

Les trois plus grandes villes du département ont chacun leur club d'escrime (Montluçon, Vichy et Moulins). La répartition géographique de ces trois clubs sur le département permet de bien couvrir le territoire.
Pour autant, certains clubs pourraient être crées.
Au cœur du département, la commune de Saint-Pourçain sur Sioule pourrait accueillir un club d'escrime : d'une part parce qu'elle compte 5300 habitants, d'autre part parce qu'elle se trouve à presque 30 kilomètres de Vichy.
Un club pourrait également voir le jour à Giannat (5800 hab.). Situé à une vingtaine de kilomètres de Vichy, ce club pourrait servir d'antenne à la S.E. de Vichy.
Outre la création de deux clubs, il s'agirait aussi de densifier les clubs existants, notamment ceux de Montluçon et Moulins.
Ces deux clubs ont le potentiel pour atteindre la centaine d'adhérents.
Dans la *Vallée de Montluçon* (115 000 hab.), le taux de pénétration de l'escrime est de 0,64 licencié pour 1000 habitants. On peut donc envisager que le club de l'Epée Moulinoise atteigne les 150 licenciés.

Cantal :

Avec 48 licenciés, le taux de pénétration de l'escrime dans ce département n'est que de 0,32 licencié pour 1000 habitants.
Les deux clubs de ce département sont situés dans le *pays d'Aurillac* (80 000 hab.). Fort de ce bassin de population, les clubs d'Aurillac et Montsalvy devraient pouvoir compter 120 licenciés à eux deux. Cela pourrait permettre à un maître d'armes d'avoir un emploi à temps plein, mutualisé sur ces deux clubs.
Les pays du *Haut Cantal-Dordogne* (35 800 hab.) et de *Saint Flour-Haute Auvergne* (39 000 hab.) sont certes moins peuplés mais cela ne justifie pas l'absence de club.
Les communes de Saint-Flour (6600 hab.) et de Mauriac (4000 hab.) sembleraient être les seules à pouvoir pallier cette carence. Situées à respectivement 51km et 79km d'Aurillac, leurs habitants et ceux des communes alentours n'ont actuellement pas la possibilité de pratiquer l'escrime.

Haute-Loire :

C'est le département de la région où l'escrime est la mieux représentée. On peut néanmoins faire deux remarques :
- les 5 clubs de la région sont relativement peu structurés. Le plus gros club ne compte que 66 licenciés.
- l'ouest du département (*pays de Lafayette*) est dépourvu de club d'escrime.
Fort d'une population de 45 000 habitants, ce pays pourrait accueillir deux clubs d'escrime :
- un premier à à Brioude (6800 hab.)
- un second à Langeac (4100 hab.)
Dans le pays de Jeune Loire et ses rivières (72 000 hab.), les clubs de Monistrol sur Loire, Sainte Sigolène et Yssingeaux totalisent 141 licenciés, soit 1,96 licenciés pour 1000 habitants. Malgré un potentiel de développement limité, on pourrait espérer qu'ils atteignent les 200 adhérents.
Dans le *pays de Velay* (92 000 hab.), les clubs de Chomelix et de Vals Près le Puy devraient être dynamisés. Le club de Chomelix devrait multiplier par deux ou trois son nombre de licenciés pour proposer au moins une pratique récréative acceptable.
La commune du Puy en Velay (chef-lieu du département) n'ayant pas de club, le club de Vals Près le Puy devrait dépasser la barre des 100 licenciés et devenir le club phare de la région.

Puy de Dôme :

Dans ce département, la majorité des clubs se concentre dans le centre du département, autour de l'agglomération clermontoise.
On retrouve six des huit clubs dans le *pays du Grand Clermont* (387 000 hab.). Cela représente un taux de pénétration de 1,05 licencié pour 1000 habitants. La création d'un septième club n'étant pas nécessaire ou envisageable, ces clubs ont encore la capacité de se développer. Outre Clermont qui devrait pouvoir dépasser le cap des 200 licenciés, le club de Mozac (61 licenciés), au nord de Clermont, peut espérer atteindre celui des 100 adhérents. Mozac (3900 hab.) est en effet situé à côté de communes comme Riom (18 600 hab.) ou Châtelguyon (5200 hab.).
Les clubs de Billom ou Orcet devraient quant à eux multiplier par deux leurs effectifs pour pouvoir proposer une pratique récréative acceptable.
L'est et l'ouest de ce département sont dépourvus de club d'escrime.
A l'ouest, dans le *pays du Grand Sancy* (20 000 hab.), la création d'un club s'avère compliquée ; La Bourboule, commune la plus peuplée, ne compte que 2000

habitants. En revanche, dans le *pays de Combrailles* (42 000 hab.), un club pourrait être crée à Saint Eloy les Mines* (4100 hab.).
A l'est, des clubs devraient être crées sur les communes de Thiers (13 400 hab.) et d'Ambert (7300 hab.).

* La commune de Saint Eloy, située sur le pays de Combrailles ne fait pas partie de ce pays.

SYNTHESE REGIONALE

Le potentiel de développement de l'escrime dans cette région est encore important.
Malgré leur faible bassin de population, le Cantal et la Haute Loire sont les départements dans lesquels le plus de travail reste à faire. Les clubs existants sont encore trop peu structurés et certaines zones, encore non couvertes empêchent toute une population de goûter aux joies de notre sport.
L'Allier et le Puy de Dôme, à un moindre niveau, sont également concernés.
L'Auvergne se doit aussi de disposer d'un club d'envergure à Clermont pour tirer toute l'escrime régionale vers le haut.
Au final, la création de 12 clubs d'ici l'horizon 2012/2013 semble être nécessaire pour le développement de l'escrime dans la région.

6 – HORIZON 2012/2013 : LES OBJECTIFS

En théorie : 1 326 000 hab. = **1 989** licenciés
à 1,5 pour 1 000

Objectif proposé : **1 900 soit 27 clubs**

	Existant		Objectifs 2013	
	Licenciés	Clubs	Licenciés	Clubs
Auvergne	1073	18	1900	32
Allier	272	3	450	5
Cantal	48	2	170	4
Haute-Loire	230	5	430	7
Puy de Dôme	523	8	850	11

En résumé, l'évolution :

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Auvergne	1073 (18)	1240 (18)	1370 (21)	1500 (23)	1620 (25)	1900 (27)
Allier	272 (3)	300 (3)	340 (4)	360 (4)	400 (5)	450 (5)
Cantal	48 (2)	60 (2)	90 (3)	100 (3)	140 (4)	170 (4)
Haute-Loire	230 (5)	280 (5)	290 (5)	330 (6)	350 (6)	430 (7)
Puy de Dôme	523 (8)	600 (8)	650 (9)	710 (10)	730 (10)	850 (11)

Augmentation en nombre de licenciés par club					
	+ 9,3	+ 2,2	+ 3,3	+ 2,6	+ 8,8

Remarque : Pour le calcul de cette augmentation, on a considéré qu'une création de club équivalait à 30 nouveaux licenciés.

OBJECTIFS 2012/2013 (suite)

	Objectifs 2012/2013		Taux de pénétration correspondant	Nombre de licenciés par club	Augmentation des licences	
	Licences	Clubs			En nombre	En %
3 Allier	450	5	1,31	90	178	65,44
15 Cantal	170	4	1,01	43	122	254,17
43 Haute Loire	430	7	1,85	61	200	86,96
63 Puy de Dôme	850	11	1,46	77	327	62,52
TOTAL	1900	27	1,43	70	827	77,07